



Répondant au besoin du TSAF...
Ensemble nous y arriverons!

Qu'est-ce que le TSAF?

Le Trouble du spectre de l'alcoolisation foetale (TSAF) est maintenant utilisé comme un terme diagnostic, lorsque l'exposition prénatale à l'alcool est considérée comme un contributeur important à effets physiques et neuro-comportementaux chez les enfants, adolescents et adultes. Ce terme remplace maintenant le « terme parapluie » « ETCAF ».

Ses effets

Le TSAF constitue une cause importante d'anomalies congénitales évitables. Parmi ses effets, il peut y avoir des déficiences physiques, mentales, comportementales et cognitives qui peuvent durer toute une vie.

Notre mission

Le Centre d'excellence TSAF du N.-B vise à prévenir l'exposition prénatale à l'alcool, à offrir un diagnostic adéquat aux personnes atteintes du TSAF et à renforcer les capacités communautaires des personnes vivant avec le TSAF en travaillant avec les individus, les familles et les fournisseurs de soins.

Notre vision

Que tous les Néo-Brunswickois soient conscients des dangers associés à la consommation d'alcool et d'autres substances pendant la grossesse;

Qu'il y ait des services de soutien pour les femmes du N.-B afin de les aider à réduire ou à cesser leur consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse;

Que les personnes exposées à l'alcool et à d'autres substances pendant la grossesse aient accès aux services d'évaluation en temps voulu, dans l'espoir de réduire les déficiences secondaires associées à l'exposition prénatale à l'alcool;

Que les personnes exposées à l'alcool et à d'autres substances pendant la grossesse ainsi que leurs fournisseurs de soins reçoivent le soutien nécessaire pour mener une qualité de vie satisfaisante.



Prévention

Le TSAF peut être prévenu. Le seul moyen d'empêcher le TSAF est d'éviter la consommation d'alcool si vous êtes enceinte ou si vous prévoyez une grossesse.

Démarches de prévention

- Diffusion d'informations et séances de formation dans le but de développer une communauté exempte de TSAF (sensibilisation de la population);
- Distribution de documentation (pratiques fondées sur des données probantes et concluantes);
- Consultations basées sur des pratiques exemplaires et des données probantes, ainsi que travail auprès des femmes ayant une dépendance, et ce, en utilisant par une approche holistique axée sur les traumatismes et selon le besoin des femmes.

Répondant
aux besoins
du TSAF



Diagnostic

- L'évaluation diagnostique est disponible pour les personnes âgées de 0 à 18 ans;
- Une évaluation globale est réalisée par une équipe bilingue inter/multidisciplinaire qui comprend : un pédiatre, un psychologue, un orthophoniste et un ergothérapeute;
- Toutes les cliniques se déroulent à Moncton au cours d'une période de 4 jours;
- La famille est au centre du processus de diagnostic et est considérée comme étant un membre de l'équipe de diagnostic qui joue un très grand rôle;
- Les formulaires de référence sont disponibles au Centre d'excellence TSAF du N.-B.

Critères d'admission

- Résident(e) permanent(e) du N.-B.;
- Individu âgé de 0 à 18 ans;
- Confirmation ou soupçon de consommation d'alcool pendant la grossesse;
- Consentement du tuteur légal;
- Existence de troubles de développement et de comportement.



Soutien

Les coordonnateurs régionaux ainsi que l'agente de liaison pour les Premières Nations s'occupent de :

- travailler en collaboration avec les familles et la collectivité afin de trouver des ressources permettant de donner suite aux recommandations suivant le diagnostic du TSAF;
- communiquer aux familles et à la collectivité les ressources disponibles fondées sur des données probantes et adaptées aux besoins;
- développer et maintenir une communauté de pratiques liée au TSAF au N.-B.



Informez-vous auprès du Centre d'excellence TSAF du N.-B ou communiquez avec un coordonnateur communautaire régional ou l'agente de liaison des Premières Nations.

667, rue Champlain
Bureau 105 A, Dieppe, NB E1A 1P6
Tél. : 506-862-3783
Télec. : 506-869-2147

